



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Quarante-huitième session (session extraordinaire)
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

4 juin 2021

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPÉTENCES PRÉSENTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

Compétence: États Membres – Vote: États Membres

- a) Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)
- b) Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (*pour information*)

Documents d'information:

- CFS 2021/48/1/Rev.2 – Ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du CSA
- CSA 2021/48/Inf.2 – Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

II. ADOPTION DES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES SUR LES APPROCHES AGROÉCOLOGIQUES ET AUTRES APPROCHES NOVATRICES

(pour décision)

Compétence mixte – Vote: États Membres

À l'issue de consultations et de négociations associant toutes les parties, la version finale des recommandations en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices sera présentée au CSA réuni en séance plénière, pour examen et approbation.

Déclarations liminaires prononcées par les personnes suivantes ou leur délégué:

- le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- le Président du CSA
- le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA)

- le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)
- le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE)

Documents d'information:

- CFS 2021/48/2 – Recommandations du CSA en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition
- CFS 2021/48/3/Rev.1 – Recommandations du CSA en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition – Projets de décision

III. RAPPORT DE LA SESSION

Compétence mixte – Vote: États Membres

- a) Adoption du rapport de la session